

Besançon : la police à l'Université !

Category: Droits - libertés

écrit par jmfouquer | 24 février 2017

Le mardi 14 février, un groupe d'une petite vingtaine d'étudiant-e-s de l'AMEB (association multiculturelle des étudiants de Besançon, affiliée à SUD-Etudiants) s'est invité à la réunion du Conseil de l'Université et a occupé la salle du Conseil pour protester contre la réforme votée par l'Assemblée nationale le 22 décembre dernier instituant une sélection en première année de master.

Deux heures plus tard, le président de l'Université de Franche-Comté, Jacques Bahi, faisait appel, en accord avec la procureure de la République, aux forces de police pour faire évacuer la salle. C'est la troisième fois en 4 mois que le président de l'UFC agit ainsi. L'évacuation fut violente, par une police en tenue de combat (boucliers, casques, matraques). Voir la vidéo référencée ci-dessous. 19 personnes (16 étudiant-e-s dont un élu de l'AMEB au Conseil de l'UFC, une lycéenne et deux « soutiens ») furent menotté-e-s et mis-es en garde à vue 24h pour 17 personnes et 45h pour les deux autres. A partir de là, deux versions s'opposent :

-selon la présidence de l'UFC (le président n'était pas dans la salle), l'occupation fut violente (une porte aurait été brisée par les étudiants), stressantes (plusieurs textos ont fait état du stress des personnes « séquestrées »), plusieurs étudiants étaient masqués et cette « séquestration » nécessitait l'intervention policière ;

-selon divers témoignages de personnes présentes, notamment 3 élus étudiants au Conseil de l'UFC (toutes tendances confondues : AMEB-SUD, UNEF et BAF-FAGE -majoritaire) et une élue du personnel CGT, l'occupation s'est faite sans casse (la porte aurait été cassée par la police), elle était bon enfant (les étudiants avaient amené des... brioches, pas des battes de

base-ball) et les seuls masques portés par quelques étudiant-e-s étaient des photos du visage du président Bahi ; il n'y avait donc aucun motif à l'intervention policière.

Tous les syndicats de l'UFC (étudiants, personnels, enseignants) demandent « la démission du président de l'UFC, le rétablissement de la vérité des faits et l'abandon de toute poursuite et mesure disciplinaire ».

Au-delà de cet affaire et des divergences de version, il faut s'interroger sur la manière de gérer les conflits par le président de l'UFC au sein de son établissement. Vu ses appels répétés à la police (3 fois en 4 mois), il préfère la manière forte au dialogue. Serait-ce une tradition bisontine ? Que nenni ! Pour avoir fait mes études dans cette université et y avoir travaillé plus de 25 ans, je peux dire que des conflits, des occupations de locaux, il y en a eu ! Et de beaucoup plus graves et tendus que celui du 14 février dernier. Mais jamais les précédents présidents -quelle que soit leur affiliation syndicale et leur orientation politique- n'ont fait appel à la police comme le fait Jacques Bahi. Ils ont toujours privilégié le dialogue, ont réussi à dénouer des situations parfois particulièrement épineuses et se sont portés garants du respect des libertés et franchises universitaires. Jacques Bahi, lui, fait le contraire et, permettant l'intrusion de la police dans les locaux universitaires, bafoue ces libertés et franchises qu'il devrait être le premier à défendre. Cette dérive sécuritaire de Jacques Bahi est-elle de son propre fait, est-elle liée au caractère de moins en moins démocratique de nos institutions universitaires ou est-elle à mettre en relations avec la dérive sécuritaire du pouvoir hollandais qui se manifeste -entre autres- par le renouvellement ad nauseam de l'état d'urgence ?

Jacques Fontaine, 21-02-2017

Ces liens pour accéder à une vidéo qui montre ce qui s'est passé au CA de l'U le 14 février. Cela se passe de commentaire. A partager sans modération

[Rassemblement à l'appel de l'intersyndicale & GJ](#)

<https://www.facebook.com/radiobip.fr/?fref=ts>